



Plan triennal 2026-2027-2028





Le Plan triennal d'immobilisations (PTI) présente les investissements prévus par la Municipalité pour les années 2026, 2027 et 2028. Il permet de planifier les projets d'infrastructures, d'équipements et d'aménagement du territoire tout en assurant une gestion responsable des ressources financières.

Les projets inscrits au PTI sont des investissements de nature durable, visant à améliorer la qualité des services aux citoyens, à entretenir les infrastructures municipales et à soutenir le développement du milieu.

1. Critères utilisés pour établir le PTI

Les priorités d'investissement ont été déterminées selon :

- l'état des infrastructures (routes, ponceaux, bâtiments)
- les subventions disponibles
- la capacité financière de la Municipalité

2. Justification

2.1 Vieillesse des infrastructures routières

Une portion importante du réseau routier municipal arrive à un point où des interventions majeures sont nécessaires :

- rangs nécessitant des travaux de réhabilitation importante;
- fossés et systèmes de drainage à corriger pour assurer la durabilité des chemins;
- augmentation des coûts de matériaux (asphalte, granulats) qui accélère la pression budgétaire.

Au cours des deux dernières années, la Municipalité a réalisé une étude sur l'état des rangs. Les analyses effectuées pour le réseau routier démontrent que plusieurs segments nécessitent à moyen terme un renforcement de la structure afin d'assurer la durabilité des chemins et la sécurité des usagers. Toutefois, il est important de mentionner que les coûts présentés dans le présent PTI pourraient être révisés à la baisse si certaines interventions s'avèrent réalisables sous forme de rechargement uniquement et selon



l'état réel des ponceaux observer au moment des travaux. Cette flexibilité permettra d'ajuster les investissements en fonction des diagnostics terrain et des priorités émergentes.

3. État des canalisations souterraines et du réseau d'aqueduc

En 2024, la municipalité a également mis à jour son plan d'intervention. Le réseau d'aqueduc et de réseau pluvial, comme dans plusieurs petites municipalités rurales, présente des signes de vieillissement. Au cours des prochaines années, des investissements devront être réalisés pour :

- remplacer des sections de conduites en fin de vie;
- moderniser les équipements électromécaniques;
- répondre aux normes environnementales et sanitaires en évolution.

4. Recommandations

4.1 Réserves financières

Il est recommandé que :

- la Municipalité crée deux réserves distinctes :
 - 1) Réserve – Infrastructures routières
 - 2) Réserve – Réseau d'aqueduc et conduites souterraines
- que ces réserves soient alimentées annuellement dans le cadre du budget, selon la capacité financière de la Municipalité;
- qu'un objectif financier minimal soit fixé à moyen terme pour soutenir les projets d'immobilisations des 5 à 10 prochaines années.

La création d'une réserve permettrait :

- de planifier les travaux majeurs sur plusieurs années;
- d'éviter des emprunts trop importants regroupés dans une même période;



- de saisir plus facilement les opportunités de subventions en ayant une contribution financière déjà disponible.

4.2 Arrimage aux programmes de subventions et impacts sur l'échéancier

La Municipalité souhaite optimiser la planification de ses investissements en s'arrimant aux programmes de subventions disponibles afin de réduire au maximum la charge fiscale imposée aux citoyens. Cet arrimage est essentiel pour alléger les coûts des projets majeurs d'infrastructures routières et de canalisations. Toutefois, la participation à ces programmes implique parfois des délais liés aux périodes d'appel, à l'analyse des demandes ou aux dates d'admissibilité. Par conséquent, certains projets prévus au présent Plan triennal d'immobilisations pourraient voir leur échéancier ajusté afin de maximiser l'accès aux aides financières et d'assurer une gestion financière responsable et avantageuse pour l'ensemble de la communauté.



PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

Immobilisation	2026	2027	2028	Source de financement	Portion financée
Mise à niveau de l'eau potable		772 000\$		PRIMEAU	95%
Travaux rang St-Philippe : profilage de fossé et rechargement avec géogrille		3 445 000.00\$		PIIRL-PAVL	75%
Travaux 1 ^{er} rang Nord : profilage de fossé et rechargement avec géogrille			1 642 000.00\$	TECQ- PIIRL-PAVL	75-100%
Travaux 2 ^e rang Nord : profilage de fossé, rechargement avec géogrille	169 000.00\$			TECQ	100%
Travaux 2 ^e rang Sud : profilage de fossé, rechargement avec géogrille			5 182 000.00\$	TECQ- PAVL	75%
Travaux 1 ^{er} rang sud-ouest : profilage de fossé et rechargement avec géogrille			3 121 000.00\$	TECQ -PAVL	75%
Nettoyage de fossé	10 000\$	10 000\$	10 000\$	Budget fonctionnement	
Mise aux normes canalisation et pavage diverses rues			558 485\$	TECQ-Autres sources	75%
Prolongement réseau aqueduc Domaine des vacanciers		1 100 650\$		PRIMEAU – taxes secteurs	95%
Aménagement centre multi <ul style="list-style-type: none"> • Cuisine • Aménagement salle, toilette • Bureaux municipaux, extérieur 	70 000\$	60 000\$	500 000\$	Fonds infra. Alimentaire (FIAL) PRABAM - TECQ PRACIM	100% 100% 75%
	309 000.00\$	5 387 650.00\$	11 013 485.00\$		

Geneviève Boutin

Geneviève Boutin
Directrice générale greffière-trésorière